

**ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 26 avril à 19 h, à la salle du personnel, 71, rue St-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

**Présences :** Karim Benahra (parent), Francine Bolduc (service de garde), Johanne Cassivi (enseignante), Dominique Charest (enseignante), Suzanne Deschênes (parent), Monique Desjardins (enseignante), Pierrette Gaudreau (représentante de la communauté), Hélène Gauthier (service de garde), Michelle Lavigne (directrice), Alain Person (parent), Jean Quirion (parent), Daniel Sarrazin (enseignant), François St-Jean (parent), Nathalie St-Pierre (parent).

**Absences :** Karine Benloulou (parent), Michelle Richard (enseignante), Bernadette Kassi (représentante de la communauté)

**Autres :** Lucie Lafleur (directrice générale de la CSPO), Johanne Légaré (commissaire)

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Il y a quorum. La réunion débute à 19 h.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**C.E. 03-04-42 :** Alain Person propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Johanne Cassivi appuie. Adoptée à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal**

**C.E. 03-04-43 :** Francine Bolduc propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté. Karim Benahra appuie. Adopté à l'unanimité.

**4. Présentation de Lucie Lafleur**

La révision des bassins est prévue pour septembre 2005. Par contre, étant donné la construction de l'axe McConnell-Laramée, des changements sont envisagés dès septembre 2004 pour l'école St-Jean-Bosco.

Cette mesure touche 43 enfants, dont 10 de 6<sup>e</sup> année. Le but de ce remaniement hâtif est la sécurité des enfants. Aucune structure (passerelle ou tunnel) n'est prévue, donc la commission scolaire veut éviter la traversée de ce boulevard.

La première étape consistait à informer le CE de St-Jean-Bosco et la deuxième à envoyer une lettre de la CSPO aux parents concernés pour les informer et colliger leurs commentaires. La lettre sera envoyée dans la semaine du 3 mai 2004.

Les élèves seront déplacés de façon permanente à l'école du Lac-Des-Fées. Le comité exécutif devrait finaliser ce dossier en mai 2004. Il est à noter que les parents peuvent demander un changement d'école; chaque demande sera examinée à la pièce.

## 5. Suivis

### Projet éducatif

Pour remplacer l'illustration actuelle, un concours d'illustrations pour le dépliant a été lancé auprès des élèves.

La partie de phrase « en considérant que celle-ci est un point de mire à observer plutôt qu'un but à atteindre. » est supprimée.

La phrase « l'échec, c'est de ne pas avoir le courage d'essayer » est remplacée par « la réussite, c'est avoir le courage d'essayer ».

**C.E. 03-04-44** : Attendu le projet éducatif de l'école St-Jean-Bosco, attendu les changements traités en séance, il est proposé par Karim Benahra et appuyé par Alain Person d'approuver ce document. Adoptée à l'unanimité.

### Cadre de référence

Au paragraphe 4. *Étapes à suivre*, à la première puce, il faut enlever la phrase suivante : « Il faut qu'il y ait consensus entre les enseignants pour donner droit à la sortie ».

Au paragraphe 4. *Étapes à suivre*, à la quatrième puce, la modification suivante sera apportée : « L'enseignant informe les enfants du projet en expliquant qu'il doit obtenir l'accord parental ».

Au paragraphe 4. *Étapes à suivre*, à la cinquième puce, la phrase doit se lire : « Si les parents donnent leur accord, l'enseignant peut continuer à élaborer le projet et à en discuter avec les élèves ».

Au paragraphe 5. *Modalités d'information et de consultation*, la phrase suivante est supprimée : « Il est important que l'enseignant n'informe pas ses élèves avant que les sondages auprès des parents ne soit remis ».

**C.E. 03-04-45** : Attendu le Cadre de référence pour les sorties ou les activités éducatives, attendu la résolution adoptée le 12 novembre 2003, sous la référence C.E. 03-04-17, dans laquelle on a proposé la formation d'un sous-comité afin de réviser ce cadre et d'y apporter des modifications proposées par les parents de l'OPP, attendu les changements effectués en séance, il est proposé par Monique Desjardins et appuyé par Daniel Sarrazin d'approuver

les changements effectués au Cadre de référence des sorties et activités éducatives. Adoptée à l'unanimité.

**6. Listes des effets scolaires, cahiers d'exercices et frais des dîneurs 2004-2005**

**C.E. 03-04-46** : Attendu le document *Matériel scolaire 2004-2005*, il est proposé par Karim Benahra et appuyé par Monique Desjardins d'approuver la liste des effets scolaires 2004-2005 demandés aux familles. Adoptée à l'unanimité.

**C.E. 03-04-47** : Attendu le document ayant pour objet la tarification pour dîner à l'école dîneur autobus, il est proposé par Nathalie St-Pierre et appuyé par Alain Person de demander des frais de 35 \$ en 2004-2005 pour les dîneurs voyageant en autobus. Adoptée à l'unanimité.

**C.E. 03-04-48** : Attendu le document ayant pour objet la tarification pour dîner à l'école dîneur marcheur, il est proposé par Monique Desjardins et appuyé par Daniel Sarrazin de demander des frais de 360 \$ en 2004-2005 pour les dîneurs habitant à distance de marche de l'école. Adoptée à l'unanimité.

Pour les cahiers d'exercices, il y a deux ajouts. En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, il faut ajouter le cahier *Au fil du temps* (géographie, histoire et éducation à la citoyenneté) et le cahier *L'essentiel de la science et de la technologie*.

Il faut ajouter la politique familiale sur la page de l'EHDAA du document.

**C.E. 03-04-49** : Attendu les documents *Cahiers d'exercices (à payer à la librairie) – Matériel et activités (à payer à l'école)* couvrant du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année et incluant les EHDAA, attendu les cahiers d'exercices exigés, attendu les frais pour les agendas, le matériel et les activités exigés par les familles, attendu les modifications apportées en séance, il est proposé par Alain Person et appuyé par Jean Quirion d'approuver les listes de cahiers d'exercice et les frais pour les agendas, le matériel et les activités exigés des familles en 2004-2005. Adoptée à l'unanimité.

**7. Priorités financières - Bilan**

Point remis à la prochaine réunion.

**8. Clientèle 2004-2005**

Les projections pour la prochaine année ne diffèrent pas vraiment de celle de cette année. On prévoit 352 élèves de primaire et 57 de niveau préscolaire. Les vrais chiffres seront connus en août.

**9. Politique de communication : commentaires et suggestions**

Aucun membre n'ayant de commentaires ou de suggestion, il est précisé que la consultation sur la politique de communication de la CSPO peut être faite sur une base individuelle à même le document remis.

**10. Déclaration commune pour réussir l'école**

**C.E. 03-04-50** : Il est proposé par Suzanne Deschênes et appuyé par Karim Benahra que le CE adopte la Déclaration commune pour réussir l'école. Adoptée à l'unanimité.

**11. Mot du représentant au comité de parents**

En l'absence de Karine Benloulou, ce point ne sera pas abordé.

**12. Mot du représentant à l'OPP**

Le résumé de la dernière réunion a été déposé. La réunion du 19 avril 2004 n'a pas eu lieu.

**13. Mot du représentant au comité EHDAA**

Suzanne Deschênes était absente lors de la dernière réunion.

**14. Rapport du trésorier**

Tout est bien dans la comptabilité, sauf que les factures du jus de la septième levée de fonds ne sont pas encore inscrites.

**15. Mot du président**

Distribution du courrier

**Mot de la directrice**

Le budget sera présenté au CE pour approbation lors de la prochaine réunion.

Le CE et la direction tiennent à remercier les bénévoles qui oeuvrent dans les murs de l'école en cette semaine du bénévolat. Une attention spéciale pour Mmes Andréa Zervos et Marie Léveillé pour leur dévouement auprès du conseil étudiant et ainsi que pour la publication du journal étudiant.

En cette semaine des secrétaires, le CE et la direction tiennent aussi à souligner l'excellent travail effectué au secrétariat.

Durant le mois de mai, des élèves de l'école participeront à l'activité Fleur de Macadam dans le secteur Aylmer; les autres y participeront dans la cour de l'école.

### **Mot des enseignants**

Il y a eu une formation très appréciée en ce qui concerne l'arrimage primaire-secondaire.

Deux élèves de l'école ont été choisis pour représenter deux comtés, dont celui de Hull, au parlement écolier. Il s'agit de Sébastien Piché-Comtois et Erik Colto.

Lors du *Défi des débrouillards*, Sandra McFadden a obtenu le deuxième prix provincial.

### **Mot de la responsable du service de garde**

La semaine des services de garde aura lieu dans la semaine du 24 mai 2004.

## **16. Varia**

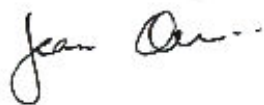
Johanne Légaré fait un suivi du dossier Cour d'école. La CSPO fera désormais une évaluation des structures existantes sur une base annuelle. Les réparations mineures seront effectuées par l'équipe volante. On ne peut obtenir d'argent frais de la CSPO pour améliorer la cour d'école.

## **17. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 12 mai 2004 à 19 h à l'école St-Jean-Bosco.

## **18. Levée de l'assemblée**

**C.E. 03-04-51** : La levée de l'assemblée est proposée par Francine Bolduc et appuyée par Hélène Gauthier. Adoptée à l'unanimité.



---

Jean Quirion, président

---

Michelle Lavigne, dir.

Conseil d'établissement

École St-Jean-Bosco